

# Conditions générales de vente applicables aux clients d'ECOLUXPC et d'ELP Events à partir du 01/04/2014

## Article 1 –APPLICATION DES CONDITIONS

Le prestataire est défini ci-dessous comme étant ECOLUXPC Informatique ou ELP Events pour sa division événementielle, de statut entrepreneur en personne physique représentant une société unipersonnelle ayant son siège à Chaussée de Neufchâteau 89, Vaux sur Sure B-6640 en Belgique, avec un capital de 17750 euros et un numéro de commerce immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bruxelles sous le numéro de TVA : BE0547797305 depuis le 01/04/2014 en tant qu'indépendant complémentaire.

L'acheteur est défini ci-dessous comme étant toute société ou toute personne ou toute administration signataire ou avalisant verbalement et acceptant les présentes conditions de vente des services ou articles. Les conditions générales de vente s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes ou prestations conclues par ECOLUXPC tant pour son propre compte que pour celui de ses commettants. Toutes autres conditions n'engagent le prestataire et vendeur qu'après confirmation écrite de sa part.

Les renseignements donnés sur les catalogues, listes de prix, sites Internet, notes, devis, publications internet, etc. ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent, à ce titre, être modifiés par le vendeur sans préavis. Le seul fait de passer une commande ou d'accepter une offre ou un devis ou un accord verbal du vendeur par l'acheteur comporte l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales. Les offres sont valables dans la limite du délai d'option fixé à 5 jours ouvrables à dater de l'offre sauf stipulations contraires portées sur la dite offre.

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis d'ECOLUXPC ou ELP Events, les modifications sont alors applicables à toutes commandes postérieures.

## Article 2 –COMMANDES

Les offres sont valables dans la limite des stocks disponibles. En cas de devis, l'offre restera valable les 5 jours ouvrables suivants sauf stipulations contraires portées sur la dite offre. Le français ou l'anglais sont les deux seules langues proposées pour la conclusion du contrat d'un devis ou d'échanges de courriels. Les prestations de services se soumettent aux mêmes règles.

### 2.1 Description des produits ou des services

Les caractéristiques essentielles du produit ou du service sont indiquées dans le devis et contiennent en général une photo du produit ou de prestations similaires et indiquent ses particularités. Les photographies illustrant, à l'appui de texte si besoin, les produits ou services n'entrent pas dans le champ contractuel de l'achat de l'offre ou du devis ou de la prestation; si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas la responsabilité d'ECOLUXPC ou d'ELP Events, ne pourra être engagée. Le devis détaillé ou les arrangements par emails sont les seules sources contractuelles. Les fabricants peuvent changer sans préavis la composition technique des références produits. Et nous ne sommes pas tenus de vérifier les éventuels changements. ECOLUXPC est à tout moment en droit de réactualiser, d'améliorer ses fiches ou de retirer de la vente ses produits et/ou périphériques et/ou services. Il vous appartient, si vous ne vous estimez pas suffisamment compétent, de nous demander conseil ou à quelqu'un d'autre. Vous avez la possibilité de contacter ECOLUXPC pour obtenir les renseignements complémentaires sur les produits ou services présentés via le menu CONTACTS de notre site internet ou en nous téléphonant au +3261656646 ou bien encore par email à [info@ecoluxpc.com](mailto:info@ecoluxpc.com).

## **2.2 (in)Disponibilité des produits et services**

Vous êtes informé de la disponibilité du produit ou du service directement sur le devis ou par email. Toutefois, en cas d'indisponibilité du produit ou du service commandé, ECOLUXPC peut vous fournir un produit ou un service d'une qualité et d'un prix équivalents; dans ce cas, si vous exercez votre droit de rétractation, les frais de retour des produits ou les frais de retrait du matériel pour la prestation resteront à votre charge. Vous conservez toutefois la possibilité de résoudre la vente et de demander le remboursement (celui-ci sera effectué dans un délai maximum de 60 jours ouvrables à compter de la date de réception du matériel mais déduit de tout frais afférant à votre résiliation, ainsi que pour d'éventuels matériels d'événement qui auraient été loués). Pour les produits non stockés dans notre entrepôt, nos offres sont valables sous réserve de disponibilité chez nos fournisseurs.

## **2.3 Limitations à l'importation**

Il vous appartient de vous informer auprès de l'autorité locale de votre pays des éventuelles limitations d'importation ou d'utilisation des produits ou services que vous envisagez de commander. Vous reconnaissez que les produits peuvent contenir des technologies et logiciels soumis aux lois sur le contrôle des exportations des États-Unis et de l'Union Européenne ainsi qu'aux lois du pays où ils sont livrés ou utilisés. Vous devez respecter ces lois. Les produits ne peuvent être vendus, loués ou transférés à des utilisateurs ou pays soumis à restriction, ou qui les utiliseraient à des fins de destruction massive ou de génocide. Vous devez vous référer aux réglementations en vigueur, lesquelles varient régulièrement selon les produits.

## **2.4 Étapes pour conclure le contrat**

Lors de la première commande par Internet, tout nouveau client doit créer un « Compte Client » ; un identifiant (« login ») et un mot de passe où au moins 9 caractères alphanumériques seront demandés. Lors de chaque validation de commande, vous serez dirigé vers votre compte via une connexion sécurisée rappelant le contenu de votre commande. Votre commande ne sera définitivement enregistrée qu'après renseignement des différentes informations et validation finale. Lorsque vous enregistrez la commande en sélectionnant un mode de règlement, la vente est réputée conclue (accord sur la marchandise et le prix). La prise en compte de votre commande est confirmée par l'envoi d'un courriel généré automatiquement par notre site internet à l'adresse électronique indiquée lors de la création du compte client. Les informations contractuelles sont présentées en langue française ou anglaise et feront l'objet d'une confirmation reprenant ces informations au plus tard au moment de la livraison. ECOLUXPC se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. Dans le cadre d'une commande non passée via notre site internet ou par email, la conclusion de cette commande s'est validée qu'à réception du paiement totale et complet se rapportant en devis ou à la proposition en question.

## **2.5 Annulation de la commande**

La commande passée sur notre site est automatiquement annulée à défaut de réception du règlement dans les 30 jours calendriers. Dans le cas d'un règlement effectué par carte bancaire, via notre disposition pour smartphones ou tablettes et l'application bancontact utilisant les technologie des QR code, il sera impossible d'annuler la vente, il vous faudra recevoir le matériel et faire valoir votre droit de rétraction dans les 5 jours ouvrables. Tant que votre commande n'est pas confirmée, commandée ou prépayée, vous pouvez l'annuler. Lorsque la commande est préparée, l'annulation ne pourra se faire que par refus de votre part du colis, **SANS L'OUVRIER**, envoyé par ECOLUXPC ou par votre refus de nous laisser ELP Events installer son matériel d'événements. Il est précisé aux professionnels qu'aucune annulation unilatérale de commande de leur part ne sera acceptée sans l'accord d'ECOLUXPC ou ELP Events et que les commandes ou demandes de prestations adressées directement par l'acheteur ou qui sont transmises par les agents représentants du vendeur n'engagent le vendeur que lorsqu'elles ont été acceptées et confirmées par écrit et signées en utilisant le cachet d'ECOLUXPC ou ELP Events. Toutes modifications des commandes et toutes conditions accessoires ou dérogatoires quant à l'objet et aux modalités de la vente ou de la prestation ne sont valables que dans la mesure où elles figurent dans l'offre ou la confirmation faite par le vendeur ou le prestataire.

### **Article 3 –PRIX**

Les prix figurant sur le site à la finalisation de l'achat ou sur un devis/offre sont indiqués en euros (toutes taxes et autres frais compris dans la dernière cellule de la 4<sup>e</sup> colonne, nommée Total\*\* (avec les astérisques). Ils sont susceptibles de varier, notamment en cas de fluctuation du cours de la devise par rapport à l'euro ou du changement du taux de la TVA. Toutefois, les prix figurant sur votre commande après sa validation et son enregistrement sont fermes et définitifs : si les prix baissent quelques jours après la commande, nous ne pourrions en aucun cas vous dédommager de la différence ; si les prix augmentent, nous nous sommes engagés à vous livrer au prix fixé le jour de la commande. Le montant des frais de livraison est calculé automatiquement en fonction de chaque commande, prenant en compte, le poids total de la commande, la taille du plus gros paquet, le prix total de la commande et la nature des produits ainsi que dans le cadre de prestations événementielles, la pose et le retrait du matériel d'événements; il figure sur le récapitulatif de votre commande, avant enregistrement définitif. La TVA sera toujours intégrée au prix, que vous soyez privé ou professionnel. Elle peut toutefois être de 0% selon les situations. Toute commande livrée hors de Belgique pourra être soumise aux éventuelles taxes locales, droits de douanes, octroi de mer et frais de dédouanement lors de la livraison. Leur acquittement est à votre charge et relève de votre responsabilité. Renseignez-vous auprès des autorités compétentes du pays de livraison. Toutefois, les marchandises achetées par les professionnels le sont au prix convenu à la commande dans la limite du délai d'option et des conditions économiques générales (taxes, taux de change...), au moment de la livraison. Dans le cas des produits indexés sur une devise : toute variation, à la défaveur du vendeur, de 1 % du cours de la devise par rapport à l'euro définie le jour de l'offre pourra être répercutée le jour de la facturation. Pour les professionnels, les prix s'entendent hors taxes, frais d'emballage, de transport et d'assurance fret non compris, départ entrepôt du vendeur, situé à Chaussée de Neufchâteau 89, Vaux sur Sure B-6640 en Belgique.

### **Article 4 –LIVRAISON**

La livraison est effectuée soit par remise directe à l'acheteur (ce dernier peut venir récupérer sa commande lui-même, ou nous pouvons venir apporter la commande à un lieu désigné par l'acheteur, par exemple, si conjointement à la commande une installation sur site est nécessaire) soit par avis de mise à disposition à un point de retrait KIALA ou Mondial Relay, soit par remise des marchandises à un transporteur (le choix du meilleur transporteur reviendra toujours à ECOLUXPC, selon les situations ; fragilité du colis, taille, poids, assurance, exceptions, etc.). En ce qui concerne les prestations la pose du matériel est souhaitable 1 jour voir même 2 jours avant le début de l'événement afin d'être complètement prêt le moment venu, si le lieu d'événement ne peut pas être à notre disposition au moins 24 heures à l'avance, ELP Events, ne peut être tenu responsable d'éventuels retards sur le programme de l'événement. (Nous entendons par « être à notre disposition » que l'électricité, est disponible, et en cas d'événement à l'extérieur, qu'une zone ou un endroit, couvert et étanche soit réservé).

#### **4.1 Délais de livraison**

La livraison s'effectue à l'adresse que vous avez indiquée lors de la passation de la commande. ECOLUXPC s'engage à vous livrer dans les 31 jours ouvrables maximum à compter du jour suivant celui où vous nous avez transmis votre commande (ou de la réception de votre virement ou liquide, ou bien pour une date fixée officiellement lors d'échanges par écrit). Tout autre délai de livraison n'est donné qu'à titre purement indicatif ; les délais indiqués sur le site sont des délais moyens habituellement constatés et correspondent aux délais de traitement des commandes, auxquels s'ajoutent le délai d'expédition des transporteurs. Nous n'acceptons pas la livraison contre remboursement. Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons partielles. Toute livraison partielle acceptée par l'acheteur est soumise à facturation des livraisons partielles supplémentaires dans le cas où l'acheteur les a stipulées et demandées lui-même. Pour les prestations d'événements, le matériel sera installé au plus tôt 2 jours avant, ou plus tard 6 heures avant le début de l'événement

#### **4.2 Retard de livraison**

En cas de retard de livraison, nous vous conseillons de vérifier directement en ligne l'état de votre commande avant de nous contacter, sur le site du transporteur grâce au numéro d'expédition. Nous vous invitons à nous signaler tout retard de 7 jours ouvrables par rapport au délai de livraison moyen constaté afin de nous permettre de démarrer une enquête auprès du transporteur (les délais d'enquête peuvent varier de une à dix semaines). Si pendant le délai de l'enquête, le produit est retrouvé, il sera réacheminé immédiatement à votre domicile à nos frais. Si en revanche le produit n'est pas retrouvé à l'issue du délai d'enquête, le transporteur considère le colis comme perdu, et l'issue de la situation dépendra des options auxquelles vous aviez souscrit ou pas (assurance contre la perte et/ou le vol, etc.). Si lors de la conclusion du contrat vous avez souscrit à une assurance contre la perte ou le vol, (ce qui est vivement conseillé pour les articles de valeurs importantes) ECOLUXPC s'engage à vous rembourser l'intégralité de votre commande retirée d'une franchise de 155 € (ou d'au moins 21%) dans un délai de 30 jours ouvrables. Si au contraire vous n'avez souscrit à aucune assurance contre la perte ou le vol. La responsabilité d'ECOLUXPC ne peut être mise en cause et aucun remboursement ne sera effectué sous aucun prétexte. À partir d'un retard de livraison de 7 jours ouvrés, sauf cas de force majeure, vous avez la possibilité d'annuler votre commande et de vous faire rembourser; vous devez alors nous envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours ouvrés à compter de la date de livraison prévue. De convention expresse, un cas de force majeure ou d'événements tels que lock-out, grève, arrêt de travail total ou partiel dans l'usine du vendeur ou chez ses fournisseurs, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, interruption ou retard dans les transports, mesures légales ou administratives empêchant, restreignant, retardant ou interdisant la fabrication ou l'importation de la marchandise, dans ces cas, le vendeur est déchargé de toutes responsabilités. Le vendeur tiendra l'acheteur au courant en temps utile, des cas et des événements ci-dessus énumérés. Dans tous les autres cas, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur.

#### **Article 5 –TRANSPORT**

##### **5.1 Risques liés au transport**

ECOLUXPC supporte les risques liés au transport jusqu'à la livraison si l'acheteur souscrit à une assurance contre la perte ou le vol, c'est-à-dire jusqu'à la remise physique de la marchandise au destinataire indiqué au moment de la commande ou à son représentant qui l'accepte, à condition que vous vérifiiez les marchandises lors de leur réception en présence du transporteur et signifiiez, si besoin était, par écrit sur le bon de transport, les réserves observées selon la procédure décrites ci-dessous. Par opposition, les risques et périls du transport (notamment perte, détérioration ou vol) sont à la charge du client si celui-ci n'a requis aucune assurance en ce sens.

##### **5.2 Réception des marchandises**

Vous devez refuser la livraison si la marchandise est abîmée, manquante ou si le colis a été ouvert ou reconditionné par le transporteur lui-même (sauf passage en douane). En cas de perte ou d'avarie, vous devez émettre des réserves écrites précises et détaillées sur le bulletin de livraison du transporteur en présence de celui-ci ou de ses employés ; vous devez ensuite adresser au transporteur une lettre recommandée reprenant les réserves, dans les 5 jours ouvrables suivant la livraison. Afin de vous aider dans ces démarches, nous vous invitons à nous contacter via la page CONTACTS. La marchandise acceptée sans réserves par le destinataire au moment de la livraison et/ou à défaut de courrier adressé au transporteur dans les 3 jours ouvrables, est réputée arrivée en bon état et dans son intégralité (nombre de pièces, identité par rapport à la commande, etc.). Aucune réclamation ne pourra être prise en charge par ECOLUXPC et la responsabilité d'ECOLUXPC ne saurait être engagée. Pour toute question ou difficulté nous vous invitons à nous contacter via la page CONTACTS de notre site.

## **Article 6 –RECLAMATION ET SERVICE APRES VENTE**

Pour toute réclamation, nous vous invitons à contacter nos services en vous connectant sur notre site et en vous rendant sur la page CONTACTS. Toutes les réclamations relatives à un défaut des marchandises livrées, à une inexactitude dans les quantités ou à leur référence erronée par rapport à l'offre acceptée ou à la confirmation de la commande par le vendeur, doivent être formulées au vendeur par courrier recommandé dans un délai de 3 jours ouvrables à compter de la réception des marchandises, sans négliger si nécessaire et conformément à l'article 5, les recours contre le transporteur, à défaut de quoi le droit à réclamation de l'acheteur cessera d'être acquis.

### **6.1 Nécessité d'un numéro de retour**

Le retour des marchandises se fait uniquement par voie postale, sauf mention particulière. Tout retour de marchandise nécessite l'accord préalable d'ECOLUXPC et un numéro de retour (RMA), lesquels peuvent être obtenus gratuitement via la page CONTACTS accessible depuis la page d'accueil du site. Vous recevrez par le moyen jugé le plus opportun par ECOLUXPC un accord de retour. A défaut d'accord de retour, la marchandise vous sera retournée ou tenue à votre disposition, à vos frais, risques et périls, tous frais de transport, de stockage, de manutention étant à votre charge. Les produits sont toujours renvoyés à votre charge et à vos risques et périls. Nous vous conseillons donc de déclarer la valeur de la marchandise et de souscrire une assurance transport. L'acheteur dispose après l'obtention de l'accord de retour d'un délai de 5 jours ouvrables pour effectuer le retour des marchandises défectueuses chez le vendeur. Les renseignements suivants sont généralement demandés : coordonnées précises, désignation de l'élément ou des éléments concernés, numéro de série, la panne constatée et le numéro de facture ou de bon de livraison correspondant aux pièces décrites. Les marchandises doivent être retournées avec une copie de la facture et le numéro de retour figurant sur le colis dans un délai maximum de 5 jours après accord retour d'ECOLUXPC, à l'adresse suivante : ECOLUXPC.com -Centre de retour : Chaussée de Neufchâteau 89, Vaux sur Sure B-6640 en Belgique

### **6.2 Nécessité de l'emballage d'origine**

Tout produit défectueux doit être retourné dans son emballage d'origine, lequel permet seul d'assurer le transport du produit dans de bonnes conditions, avec les étiquettes de garantie, comporter l'ensemble du produit et de ses accessoires et être accompagné de façon lisible du numéro de retour. Tout produit incomplet, abîmé, endommagé et/ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera ni repris, ni échangé, ni remboursé et vous devrez verser la somme de 55 € TTC. Afin de couvrir les frais de reconditionnement des pièces dont l'emballage d'origine aurait disparu ou aurait été détérioré. L'expéditeur doit donc veiller à l'emballage et au conditionnement du matériel qu'il reçoit lors de ses achats justement pour éviter des ennuis si un retour s'avère nécessaire dans le futur. En particulier, le destinataire pourra réexpédier les marchandises sur une autre destination que la destination initiale avec le même emballage, aux risques pour l'expéditeur d'être tenu pour responsable des avaries survenues au cours de ce transport ultérieur.

### **6.3 Clause d'exclusion de garantie**

Il est interdit à l'acheteur de tenter d'ouvrir, démonter, retirer les autocollants ou scellées de réparer ou dépanner lui-même ou via une tierce personne ou société tout objet acheté chez ECOLUXPC. Le service après-vente est assurée au maximum mais dans la mesure du possible par ECOLUXPC et/ou ses centres ou partenaires agréés. L'usure normale des produits, même rapide, ne peut faire valoir un remboursement, ni même un échange.

#### **6.4 Remboursement**

Toute demande de remboursement ne pourra être prise en compte qu'après l'arrivée des produits retournés chez ECOLUXPC selon la procédure de retour indiquée ci-dessus. En cas de retour et de demande de remboursement, les modalités seront les suivantes :

- Colis retourné de la volonté du client : remboursement du produit, frais de retour à la charge du client.
- Colis retourné du fait de la responsabilité de l'entreprise (non-conformité, défaut de fabrication...) : remboursement du produit, des frais d'envoi et des frais de retour initialement à la charge du client.
- Colis perdu : remboursement du produit, des frais d'envoi et des frais de retour initialement à la charge du client.
- Avec assurance : remboursement du produit, des frais d'envoi et des frais de retour éventuels.
- Sans assurance : aucun remboursement en aucun cas de panne, de perte, de vol, de défaut

#### **6.5 Prise en charge des frais de port**

Dans le cadre de la garantie, et à défaut d'étiquette prépayée, les frais de ports pour le retour de matériel dans les deux premiers mois après sa réception sont compensés par la création d'un bon d'achat. Celui-ci est calculé sur la base tarifaire d'un retour pour colis préaffranchi TaxiPost de la Poste. Le bon d'achat ainsi créé est valable sans limite de temps mais existant sous la forme de bon de réduction cartonné, une fois utilisé il doit nous être retourné

#### **Article 7 –RETRACTATION POUR LES PARTICULIERS**

Dans les conditions prévues par le code de la consommation et dans le cadre de la vente à distance, l'acheteur dispose d'un délai de rétractation de 5 jours ouvrables à compter de la livraison de sa commande qui lui sera remboursée contre restitution des produits livrés. L'acheteur doit retourner les marchandises dans leur état et emballage d'origine. Tout retour de marchandise nécessite un numéro de retour (RMA) qui peut s'obtenir gratuitement via la page CONTACTS de notre site Internet ou en appelant le +32 (0) 476 / 88 . 49 . 68. Le retour des marchandises s'effectue aux frais, risques et périls de l'acheteur (il vous est donc conseillé de déclarer la valeur de la marchandise et de souscrire une assurance couvrant ces risques). Cependant le droit de rétractation ne pourra être exercé en application du code de la consommation, notamment pour :

- Les produits de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés, tels que notamment les pièces assemblées à la demande de l'acheteur
- Les produits qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmenter rapidement comme par exemple les cartouches d'encre, les boîtiers de CD ou DVD, etc.
- Les contrats de fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur ou non (licences par exemple ou jeux ou CD/DVD/Blu-ray).

**Les professionnels ne disposent pas de cette faculté de rétractation.**

#### **Article 8 –GARANTIE**

Lorsqu'un souci se pose avec un matériel, nous vous invitons à prendre contact avec notre service SAV avant toute chose et pas à une personne ou société tierce, en vous rendant sur notre site Internet et en utilisant la page CONTACTS ou en appelant le +32 (0) 476 / 88 . 49 . 68, sinon cela peut engager votre responsabilité et l'annulation de la garantie et donc de tout remboursement.

#### **8.1 Garantie constructeur**

Pour les produits disposant d'une garantie spécifique constructeur (prise en charge de la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique), le Client devra contacter directement le constructeur, sans passer par ECOLUXPC, lequel ne fournit aucune garantie contractuelle quant à ces produits. Notre société refusera tout retour de marchandise dans ce cadre et ne pourra être tenu pour responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de cette garantie. Les coordonnées des constructeurs sont accessibles depuis leurs sites respectifs.

## **8.2 Garantie commerciale ECOLUXPC**

A compter du 01 avril 2014, les produits sont garantis par le constructeur ou à défaut par ECOLUXPC contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée minimum légal de 12 mois à compter de la date de livraison pour les articles neufs et de 2 mois pour le matériel d'occasion. En ce qui concerne les écrans et les batteries, il s'agit de 6 mois pour des articles neufs, et de 1 mois pour des articles d'occasion, sauf pour des conditions particulières expressément signifiées. Dans tous les cas, les articles d'une valeur unitaire inférieure à 10 € HTVA. Ne sont garantis que pendant une durée de 6 mois à compter de la date de livraison. Les logiciels, les jeux vidéo, les livres, les consommables, les cartouches, les produits de la section « Divers » et les supports de stockage de données (CD, DVD...) ne sont pas garantis par ECOLUXPC.

## **8.3 Limitation de garantie**

La garantie du vendeur est limitée à la réparation, au remplacement ou à un remboursement en valeur des marchandises reconnues défectueuses par le vendeur, en tenant compte de l'usage qui en a été fait et ceci à la libre appréciation et libre choix du vendeur. Le vendeur s'engage uniquement à assurer le remplacement des pièces défectueuses et la réparation des dommages des marchandises fournies à l'acheteur par ses soins. La garantie ne couvre donc pas les frais de main d'oeuvre, ni ceux qui résultent des opérations de démontage, de remontage et de transport, sauf dans le cas de l'échange standard. Le SAV ECOLUXPC ne peut jouer que dans le cadre de la garantie ECOLUXPC ou de la garantie légale.

## **8.4 Exclusion de garantie**

Les garanties excluent les dommages d'origine externe, les dommages consécutifs à une utilisation non conforme des produits, les dommages consécutifs à l'intervention d'un réparateur non agréé par ECOLUXPC ou le constructeur. ECOLUXPC ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la perte ou de l'altération des données ou programmes présents sur les matériels ou supports (disquettes, disques durs...) qui sont retournés pour une intervention technique, que les produits soient sous garantie ou non. ECOLUXPC s'engage uniquement à assurer le remplacement des pièces défectueuses et la réparation des dommages des marchandises fournies au client par ses soins.

Si le matériel ne peut être remplacé par un matériel identique, il sera proposé au client un matériel équivalent ou supérieur, ou un avoir. Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité d'ECOLUXPC est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions ou, le cas échéant, aux conditions expresses. ECOLUXPC ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des dommages matériels et immatériels qui interviendraient au cours du dépannage dans le cas où l'acheteur retournerait des produits qui n'ont pas été fournis par le vendeur. ECOLUXPC ne peut être responsable au titre de la garantie des pannes ou dommages résultant directement ou indirectement des cas suivants :

- Tout entreposage sans protection ou prolongé de manière inadéquate.
- Toute négligence, erreur de raccordement ou de manipulation, entretien et usage d'équipement non-conforme aux spécifications techniques du vendeur ou du fabricant ou, plus généralement une utilisation défectueuse ou maladroite.
  - Tout ajout de dispositif complémentaire ou accessoire de l'équipement ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conformes aux spécifications techniques du vendeur ou fabricant.
  - Toute modification ou transformation mécanique, électronique, électrique ou autres apportées à l'équipement ou à ses dispositifs de raccordement par toute tierce personne.

En cas de faillite ou impossibilité de fourniture du constructeur, le client ne peut se retourner contre ECOLUXPC, laquelle n'assumera aucune responsabilité en matière de garantie sur les produits de ce constructeur.

## **8.5 Garantie légale**

Vous bénéficiez également de la garantie légale des vices cachés sur les produits vendus et des défauts de conformité des biens au contrat.

### **Article 9 –RESERVE DE PROPRIETE**

Les marchandises qui vous seront livrées et facturées resteront la propriété de ECOLUXPC jusqu'au paiement intégral de leur prix. Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication des marchandises par ECOLUXPC, la restitution étant immédiate et les marchandises livrées à vos frais, risques et périls. Durant la période s'écoulant de la livraison au transfert de propriété, les risques de perte, vol ou destruction, ainsi que les dommages que vous pourriez occasionner restent à votre charge.

L'acheteur s'engage, pour le cas d'une procédure de redressement judiciaire affectant son entreprise, à participer activement à l'établissement d'un inventaire des marchandises se trouvant dans ses stocks et dont le vendeur revendique la propriété. A défaut, le vendeur a la faculté de faire constater l'inventaire par huissier de justice aux frais de l'acheteur.

Le vendeur pourra interdire à l'acheteur de procéder à la revente, la transformation ou l'incorporation des marchandises en cas de retard de paiement. Pour garantir les paiements non encore effectués et notamment le solde du compte de l'acheteur dans les écritures du vendeur, il est expressément stipulé que les droits relatifs aux marchandises livrées mais impayées se reporteront sur les marchandises identiques en provenance du vendeur en stock chez l'acheteur, sans qu'il soit besoin d'imputer les paiements sur une vente ou livraison déterminée.

### **Article 10 –CLAUSE RESOLUTOIRE**

En cas de non-respect de l'une des obligations de l'acheteur par celui-ci, la vente ou la prestation pourra être résiliée de plein droit et les marchandises restituées au vendeur si bon lui semble, sans préjudice de tous dommages et intérêts que le vendeur pourrait faire valoir à l'égard de l'acheteur, sous un délai de 48 heures après la mise en demeure restée sans effet. Dans ce cas, le vendeur est autorisé à réclamer à l'acheteur une indemnité forfaitaire de 25 % du montant de la vente ou de la prestation.

### **Article 11 –PAIEMENT**

Tout règlement versé à ECOLUXPC ne saurait être considéré comme des arrhes.

#### **11.1 Modes de paiement**

Les paiements doivent être effectués de telle manière que le vendeur puisse disposer des sommes le jour de l'échéance figurant sur la facture. Si d'échéance n'est mentionnée sur la facture, l'échéance par défaut et légale est de 15 jours ouvrables. Le paiement s'effectue, sauf stipulations particulières sur le site ou accordées au client entreprise après étude de leur dossier, à la commande par :

- Espèces en EUROS (€)
- Virement en EUROS (€)
- Paiement via smartphones ou tablettes et l'application bancontact en EUROS (€)

**/!\ Les chèques ou mandant ne sont plus acceptés, ni les billets de 500 EUROS (€) /!\**